

## COMPTE-RENDU DU COMITE OPERATIONNEL DU SERVICE SANITAIRE DU 28 MAI 2018

La réunion est ouverte par **Mme PESCHET**, pilote du projet service sanitaire pour l'ARS. Cette 1<sup>ère</sup> réunion du Comité Opérationnel Régional fait suite au comité stratégique de lancement du 15 mai dernier. Le prochain COR sera co-piloté par le Conseil Régional et les Facs. La composition va s'amender avec des sous-groupes de travail thématique.

Après un tour de table, Mme PESCHET rappelle l'importance et la place de chacun. L'objectif de cette réunion est de partager le calendrier et les tâches à accomplir par chacun. (Document sur table)

Les travaux expérimentaux menés par Mme BRETTELLE sur la santé sexuelle en lien avec les instituts de formations sont riches d'enseignement.

Une concertation avec les autres ARS ont amené à la proposition de pilotage par fac et CR du COR.

SANTE PUBLIQUE FRANCE produira des supports d'actions.

Les coordonnées des interlocuteurs de cette réunion seront transmises par mail.

La composition des représentants du COR n'est pas figée et peut être amenée à changer.

**Mme PESCHET** précise qu'au sein de l'ARS une équipe interne est en place. La nomination d'un chef de projet dans chaque institution permettrait d'améliorer la coordination.

Un SHAREPOINT a été créé à l'ARS. Il peut être ouvert à des intervenants extérieurs à leur demande.

L'organisation du prochain comité stratégique se fera en nombre plus restreint afin d'arbitrer et décider dans la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet.

L'une des grandes étapes est la définition des publics et maîtres de stages.

Priorités retenues en comité stratégiques :

- lieux de stage : les collèges et lycées, les écoles primaires. Les établissements scolaires en priorité ceux en REP&REP+ et dans des territoires isolés.
- thématiques retenues : nutrition (alimentation/activité physique) – éducation à la sexualité – prévention des conduites addictives – hygiène bucco-dentaire

L'étape suivante consiste à trouver les lieux de stage pour les 3500 étudiants et lister les étudiants concernés.

**Mme MULLER** propose de restreindre le nombre d'élèves durant cette phase de mise en place.

Il est répondu que le service sanitaire est souhaité à grande échelle dès la première année. Les 3500 étudiants sont concernés.

La question sur la composition des équipes pluridisciplinaires d'étudiants est posée sachant que la région comprend.

- 2400 élèves infirmiers
- 550 élèves médecins
- 140 élèves dentistes (90 sur Marseille, 50 sur Nice)
- 200 élèves kinés (150 sur Marseille, 53 sur Nice)

- 60 élèves de maïeutique (36 sur Marseille, 28 sur Nice)
- 200 élèves Pharmaciens

Au regard des chiffres la composition du groupe pourrait être 2 élèves infirmiers + 2 autres élèves d'autres spécialités.

**Mme SAGLIETTO** souligne les difficultés liées à l'inter-professionnalité, c'est d'emblée basculer dans la complexité.

**Mme DURANT** rappelle l'importance de la prise en compte de la situation géographique.

**Mme ALLUNI** Propose que les IFSI rentrent sur la rentrée 2019. Ils sont importants.

**Mme SABOUROUX** est d'accord. Le volontariat doit être priorisé.

**IFSI croix rouge (étudiants)** : propose d'intégrer des actions déjà engagées en expérimentation.

Il est important de caler calendriers entre le théorique et la pratique.

**M.VITON** souligne la complexité à libérer les étudiants en même temps.

**La pluriprofessionnalité concernera les étudiants des facultés la première année en essayant si possible d'inclure ces étudiants dans des groupes comprenant des futurs infirmiers.**

**M. COUTOULY** propose de répartir les étudiants en réseaux qui regroupent plusieurs établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycées). La région PACA est divisée en 21 réseaux.

**Mme MANSOUR** rappelle que les 6 semaines peuvent être étalées sur 2 ans. Il faudrait lister les besoins. La mobilité pourrait être inversée les étudiants en facs viennent en IFSI.

**Mme ALLUNI** rappelle que les emplois du temps doivent être bouclés et que la période de stage n'est pas maîtrisée et les délais contraints. Quand ?

**Mme MULLER** propose que le responsable du réseau fasse un point et le transmette aux facs.

**M VITON** souligne l'importance de la flexibilité des établissements scolaires concernant l'accueil des étudiants.

**L'éducation nationale accueillera les étudiants hors périodes de vacances scolaires de novembre à mai en 2018 puis d'octobre à mai en 2019.**

Les facs 06 s'adresseront à Mesdames MULLER, MAINCENT ou FULHER afin de bloquer les calendriers.

**Mme SAGLIETTO** propose de définir des groupes de travail locaux.

Ces 2 groupes devraient être en mesure de faire un point de situation sur les lieux de stages.

Elle rappelle l'importance des formateurs santé publique, cadres pédagogiques qui aideraient à la mise en œuvre de l'opérationnalité.

**Mme PESCHET** rappelle que l'arrêté relatif au service sanitaire est en cours de signature et propose que les facs pilotent ces comités locaux avec l'éducation nationale et la région pour se coordonner. La région pourrait continuer à piloter le COR.

**A l'issue de ces échanges, il est acté qu'un comité de territoire sera mis en place et piloté par les facs de Nice et Marseille incluant l'ensemble des acteurs concernés.**

Concernant la mise en place d'un logiciel, cette réflexion doit se faire dans un 2<sup>ème</sup> temps et sera abordée au comité stratégique. Les facs vont recenser l'ensemble des logiciels existants. Cette question devra être traitée au niveau national.

Un étudiant en médecine souhaite que l'éducation nationale définisse le format des interventions avant fin juin.

**Suite aux échanges il est acté que le stage devra se faire sur l'équivalent d'une semaine par établissement (10 demi-journées de 3h).** Il faut un temps d'adaptation à l'étudiant pour s'adapter à son public.

Les thèmes seront en adéquation avec la formation des étudiants. Pour autant l'étudiant n'est pas obligé de s'enfermer dans sa spécialité.

Il y aura un référent sur les lieux de stage.

Il faut un prérequis sur la formation en prévention pour que l'étudiant devienne un animateur formateur. Le contenu doit être co-construit avec les étudiants concernés et encadré par le formateur.

Il s'agit d'un 2<sup>ème</sup> chantier très important.

**Mme PESCHET** propose que les organismes de formations fassent une présentation en comité stratégique sur le contenu des formations

**Mme MIROGLIO** souligne la nécessité de délivrer des messages de prévention selon des méthodologies qui ont fait leurs preuves, ce qui implique une préparation des interventions auprès des jeunes élèves très bien préparée en amont par les étudiants en concertation avec les référents des établissements scolaires. Les problèmes et besoins sont spécifiques selon les âges. Les modalités d'interventions doivent être adaptées aux principales étapes du développement de l'enfant et du jeune.

**Mme PESCHET** souligne que le rapport Vaillant cite le réseau IREPS.

**Mme MANSOUR** propose que le CRES mette les ressources nécessaires à disposition de l'ensemble des participants : des accès à la documentation, des actions réalisées en PACA via l'outil OSCARS, la connaissance d'acteurs, les outils et supports pédagogiques par thématique. Les adresses mails sont à lui transmettre.

Concernant les frais de déplacements des étudiants, 72 000 euros ont été versés pour couvrir la période de novembre à décembre 2018. L'ARS versera la somme au Conseil Régional et aux Facs qui se chargeront du remboursement. Les IFSI sont déjà financés par le biais du Conseil Régional d'après Mme DERDERIAN.

Il faut que le paiement se fasse rapidement car certains étudiants sont dans une situation financière délicate.

Il faut communiquer concernant l'aspect financier auprès des étudiants. Les étudiants paramédicaux seront payés par le Conseil Régional et les étudiants en santé seront payés par les facs via une enveloppe transmise par les ARS.

En ce qui concerne les autres lieux d'intervention et les autres publics, la préparation pour l'année 2019 pourrait commencer le plus tôt possible. Les institutions non ciblées la 1<sup>ère</sup> année peuvent commencer à travailler sur les sujets proposés lors du comité stratégique du 15 mai, en partageant leurs réflexions.

Concernant l'IFSI de la croix rouge, ils transmettront les actions engagées.

Chaque institution doit réfléchir à sa communication.

**Mme PESCHET** précise que la Corse souhaite recevoir des étudiants de la région PACA. Il faudra les inclure au COR. Ils font partis de l'équation.

Le prochain Comité stratégique opérationnel devrait se tenir la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet dans la zone de Saint Maximin / Sainte Baume.

En résumé :

Comitologie :

- Le prochain comité stratégique aura lieu la première semaine de Juillet sans doute vers saint Maximin : il validera les lieux de stages (préparation par Education Nationale), les modifications des maquettes de formation (préparation par les facs et IFSI), abordera la question du logiciel à utiliser (facs) et la répartition de la prise en charge financière du projet (tous)
- Le prochain comité opérationnel sera lancé par le conseil régional
- Un comité de territoire est créé et piloté par la fac d'Aix Marseille d'un côté, de Nice de l'autre et incluant tous les acteurs du territoire (GCS IFSI + croix rouge...)

Pluriprofessionnalité :

- L'objectif est partagé mais sera limité la première année aux étudiants de fac, les IFSI pouvant cependant inviter progressivement les étudiants des facs à venir les rejoindre

Calendrier des interventions:

- Les interventions auront lieu la première année entre Novembre et Mai hors vacances scolaire.
- Elles dureront l'équivalent d'une semaine soit environ 30h dans un seul établissement et sur une thématique par étudiant

Logistique :

- La question du logiciel devra être traitée en cohérence avec les logiciels existant déjà dans les facs donc peut-être voir niveau national
- Il faut éclaircir le circuit des frais de déplacement